

Compte rendu du CTPD du 9 décembre 2010

Nous avons lu notre déclaration liminaire dont vous trouverez la copie ci-jointe. Le Président du CTPD avait décidé de ne pas y répondre. Devant notre insistance, il a répondu sur la question de l'emploi qu'il « assumait tout » et s'est retranché derrière les décisions de la représentation nationale. La CGT lui a alors demandé s'il assumait aussi la dégradation des conditions de travail des agents et la qualité du service public, il n'a pas répondu. Nous avons ensuite abordé l'ordre du jour.

ORDRE DU JOUR

- **Ouverture d'AGORA à l'ensemble de la filière gestion publique: propositions de plages horaires pour consultation des agents**
- **Calendrier du dialogue social du premier semestre 2011**
- **Modification des horaires d'ouverture de la trésorerie de Guer**
- **Expérimentation des espaces de dialogue social et tableau de bord de veille sociale**
- **Transfert de la centralisation comptable SIE**
- **Ponts naturels 2011**
- **Questions diverses**

Ouverture d'AGORA au 1er janvier 2011 à l'ensemble de la filière gestion publique

D'abord, il nous paraît normal que dans une Direction fusionnée l'ensemble des agents puissent enfin bénéficier des mêmes règles de vie quotidienne, c'est quand même la moindre des choses.

- **En terme de charges de travail**, nous avons demandé quelles dispositions avaient été prises pour que le **service du personnel** gère ce travail supplémentaire? Cette généralisation se fait-elle au détriment d'autres travaux?

Réponse de la Direction:

Non, en cette fin d'année tous les travaux -dossier retraites, basculement dans AGORA paye, frais de déplacement, généralisation Agora...) sont à mener de front. Les agents du service du personnel des 2 filières sont très fortement sollicités. La Direction nous a affirmé qu'elle ne touche pas aux congés mais nous savons très bien que les agents s'auto-censurent (en les versant sur un compte épargne temps par exemple) et accumulent les heures de travail.

- A propos de la **formation sur Agora**, qu'est-il prévu pour les agents, les chefs de service et les agents de la division du Personnel à part les supports d'information?

Réponse de la Direction:

Les gestionnaires ont assisté à une présentation de l'application mais pour les agents rien n'est prévu, il faudra s'autoformer, l'information est disponible sur Ulysse. La Direction a quand même accepté le principe d'une formation appropriée si besoin.

- Nous avons émis des doutes sur la capacité de l'outil informatique à intégrer 370 agents

supplémentaires, vu les difficultés rencontrées sur Thunderbird par exemple. Ce début d'année 2011 nous a donné raison: il est extrêmement difficile d'accéder à Agora mais ce n'est pas grave, comme d'habitude on fonce et on verra bien ce qu'il se passe!

Vote: Abstention CGT, SNUI/Sud, FO CFDT pour

Nous nous sommes abstenus car si cette généralisation apporte des droits nouveaux pour les personnels de la filière Gestion Publique, nous avons des craintes concernant la fiabilité de l'outil Agora. Nous nous sommes opposés à la mise en place d'AGORA pour des raisons de fonds (trop grand nombre d'informations personnelles disponibles, manque de barrières en matière de consultation...). De plus nous doutons des capacités techniques des « tuyaux » et nous estimons que la formation est insuffisante.

Il y avait aussi un vote sur la reconduction des horaires dans la filière fiscale: toutes les organisations syndicales ont voté pour.

Modification des horaires d'ouverture de la trésorerie de GUER

La CGT dénonce la réduction des horaires d'ouverture dans les trésoreries, c'est un recul du service public en milieu rural. Le Président nous a répondu que l'offre d'ouverture était déjà largement suffisante mais nous savons très bien que lorsqu'on commence à fermer certains jours, rien n'empêche de fermer encore plus souvent pour aboutir à la fin à des fusions et à la fermeture des petits postes.

Nous comprenons par contre très bien le vote et la position des agents de Guer qui sont contraints de demander la fermeture le mercredi après-midi du fait du nombre insuffisant d'agents dans le poste.

Vote: Contre CGT, Snui/Sud, CFDT Abstention FO

Expérimentation des espaces de dialogue social et tableau de bord de veille sociale

Le Morbihan est un des départements expérimentateurs. Une première vague de réunions a eu lieu en novembre sous la direction de l'IRES. Une soixantaine d'agents étaient volontaires dans le département pour y participer. De nouvelles réunions sont prévues en janvier, les agents auront à émettre des propositions et la Direction devra y apporter des réponses.

La Direction nous a remis en séance une synthèse de ces réunions élaborée par l'IRES.

A travers ces compte rendus, **le discours syndical est conforté par l'expression des agents sur la souffrance au travail, le ras le bol des indicateurs ou le manque de reconnaissance, les cadres ont d'ailleurs les mêmes préoccupations.**

Ce que la CGT dit et répète à longueur de CTPD, cela émane bien du réel et du vécu des agents. Il serait temps que la Direction nous écoute mais que fait-elle? Elle nous impose encore pour cette année des suppressions d'emplois.

La direction nous a confirmé que l'expérimentation devenait une préfiguration, **les espaces de dialogue seront généralisés en 2012.**

Le tableau de bord de veille sociale n'a pas été abordé.

Transfert de la centralisation comptable SIE

Dans le cadre de la fusion, il s'agit de transférer les missions jusque là dévolues au service des impôts des entreprises centralisateur (SIE Vannes Golfe) à la comptabilité du pôle gestion publique. Ce transfert pose plusieurs questions.

Les agents qui travaillent à la compta dans les SIE veulent avoir des garanties: qui seront leurs interlocuteurs, pourront-ils toujours compter sur un soutien technique?

La Direction a assuré qu'il n'y aura pas de souci, à suivre...

Autre gros problème pour les agents de la filière gestion publique: la mission est transférée sans moyen humain correspondant.

Les agents de la Trésorerie Générale bénéficient d'une formation et l'agent de la filière fiscale jusque là en charge de la mission assure la transition et le tutorat en ce début d'année en étant présent dans le service.

Le Directeur aurait préféré que l'agent soit transféré mais il respecte son choix. Il lui a demandé de transmettre son savoir. La collègue reste correspondant Medoc pour le département.

La direction n'a pas souhaité installé Medoc dans le pôle gestion publique, la Direction estime qu'il peut se passer de l'outil qui est remplacé par PDF Edit (dématérialisation des états Medoc). Cependant, la question n'est pas tranchée et si le besoin s'en fait sentir Medoc pourrait être installé.

Vote: Contre CGT SNUI/Sud et CFDT FO abstention

Ponts naturels 2011

Trois dates ont été choisies par la Direction: 3/6/2011, 15/7/2011 et 31/10/2011.

Nous avons dénoncé l'absence de consultation des agents, la Direction a pris seule la décision.

La CGT considère que ces ponts n'ont rien de « naturel » puisqu'ils sont obligatoires. Nous dénonçons l'absence de choix collectif, l'absence de consultations des agents, ce qui ne permet pas aux membres du CTPD de se positionner de manière efficace.

Les ponts dits « naturels » sont bien la conséquence d'une réduction du temps de travail sans recrutement, obligeant les services à fermer au public. Pourquoi ne pas laisser la possibilité aux agents qui le souhaitent de venir travailler ces jours là?

De plus, il y a discrimination pour les agents à 36h12 qui les financent avec des congés annuels puisqu'ils n'ont pas de jours ARTT.

Les agents « berkaniens » bénéficient pour chacun de ces ponts d'une autorisation d'absence.

Une « journée Ministre » est accordée à tous les agents et sera utilisée pour un des ponts obligatoires.

QUESTIONS DIVERSES

Nous sommes intervenus à la demande des **personnels de ménage de la cité administrative** sur leur souhait de ne plus travailler le samedi (répartition des heures du samedi sur les autres jours de la semaine). Le Conseil de Cité du 17 novembre 2010 a rejeté leur demande en prétextant que la décision n'était pas unanime.

Cette demande est légitime, la discussion va continuer et les femmes de ménage feront de nouvelles propositions.

Nous avons également réclamer un local pour qu'elles puissent se changer, la Direction cherche.

Nous avons également demandé une revalorisation du régime indemnitaire des **aides-géomètres** qui est largement insuffisant. La Direction ne peut intervenir sur ce qui relève du niveau national mais fera remonter. Elle s'est cependant engagée à examiner une éventuelle indemnisation pour les repas.

Info donnée par la Direction:

La construction de la nouvelle gare TGV de LORIENT impliquera l'abandon du site de l'Orientis. Une étude de faisabilité du relogement des agents du CDIF et des 2 CH sera réalisée par la DPAEP. A l'issue de cette étude, un groupe projet auquel sera associé le CHS dès le début de la procédure, examinera la possibilité d'intégrer les 40 agents au sein du centre des Finances publiques de Lorient. Le déménagement est pour l'instant prévu fin 2012 début 2013.

Vos représentants CGT Finances Publiques en CTPD

Marie Annick MAIGNAN (Trésorerie AURAY)

Christophe RISSEL (SIE LORIENT NORD)

Anouk LE CLOEREC (DIRECTION VANNES)

Loïc SPEGAGNE (CADASTRE PONTIVY)